

ETAT-CIVIL 2022



Dans le cadre de la protection de la vie privée des citoyens, nous ne pouvons plus dévoiler les identités des personnes.

Aussi, en 2022, nous avons célébré 5 mariages et 1 PACS.

Il y a eu 6 naissances.

Malheureusement, 5 personnes sont décédées.

Prochains évènements

- 28 janvier 2023 Repas dansant du Sou des P'tits Loups
- 11 février 2023 Loto du Comité des Fêtes
- 19 février 2023 Vente de boudin de l'harmonie La Lyre Agricole
- 11 mars Loto 2023 du Sou des P'tits loups
- 19 mars 2023 vente de boudin de Lacrost Sports Loisirs
- 25 mars 2023 Concert partagé Les Baladins
- 01 avril 2023 Carnaval du Comité des Fêtes
- 07 avril 2023 Loto de Lacrost Patrimoine
- 29 avril 2023 Concert des harmonies La Lyre Agricole et de Fillingses



Lacrost patrimoine



L'association Lacrost Patrimoine a fêté pour la première fois les fêtes de fin d'année (vendredi 16 décembre) en organisant un stand place de l'Eglise. C'était l'occasion également d'inaugurer le nouveau barnum du comité des fêtes. Ambiance festive avec la musique de Noël, les décorations, barnums et coin feu. Les enfants comme les adultes ont pu se réchauffer autour du poêle à bois et du barbecue en consommant aussi bien des crêpes, de la soupe, des saucisses que du vin chaud. Ce fut un beau succès ; tout a été vendu. Les bénéficiaires de la soirée serviront au projet de la rénovation du parvis de l'église.

L'église



Dans le cadre de la convention avec La Fondation du Patrimoine, l'appel aux dons se poursuit. Différents dons ont déjà été perçus par la Fondation en 2022.

Les travaux de rénovation du parvis pourront être lancés dans le courant de l'année.

Un aménagement paysagé est également prévu devant l'entrée de l'église.



Bulletin Municipal - Janvier 2023

Rédaction - Impression - Diffusion :
Mairie de Lacrost - Le Vigny - 71700 LACROST
Tél : 03.85.51.09.51
Mail : mairie.lacrost@wanadoo.fr
Site internet : lacrost.fr

Vœux du Maire :

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite en mon nom personnel et au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de prospérité.

Les années se suivent, mais, hélas, les crises se succèdent. Elles nous pourchassent, semblent ne pas vouloir s'effacer pour laisser place à un monde plus serein. Néanmoins, vivre dans ce monde déréglé ne doit pas nous empêcher de croire que demain peut être meilleur. Nous sommes, chacun de nous, concernés par les conséquences de ces crises angoissantes.

Ma pensée va, tout d'abord, aux personnes, aux familles les plus démunies qui luttent chaque jour pour faire face aux multiples charges qui s'alourdissent de jour en jour.

C'est en agissant avec beaucoup de solidarité que nous pourrons, ensemble, surmonter ces épreuves, laisser derrière nous cette période si compliquée pour les familles, les artisans, les entreprises, les commerçants mais aussi toutes les collectivités et forces vives.

C'est dans ce sens que les conseillers municipaux avec le personnel et moi-même agissons. Ils œuvrent avec beaucoup de dévouement et d'investissement pour répondre au mieux aux besoins et au bien-être des habitants de Lacrost.

En 2022, face à cette conjoncture défavorable, nous avons été amenés à gérer autrement. L'augmentation du coût des énergies nous a conduit à prendre des dispositions pour réduire les dépenses de fonctionnement.

Le chauffage de nos bâtiments communaux a été réduit et la mesure visant à l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures s'est imposée, comme dans beaucoup de communes.

En 2023, nous devons encore savoir nous adapter et faire face à cette crise qui dégrade le pouvoir d'achat. Si la situation économique venait à s'aggraver, ce serait, d'abord, sur la diminution des dépenses que nous agirions avant de penser à une augmentation des impôts.

Pour vos loisirs, nos associations sont là. Elles avaient été contraintes de se mettre en sommeil en raison de la crise sanitaire. Je remercie tous ces bénévoles pour leur engagement et pour la richesse qu'ils apportent à notre commune.

Je termine en espérant vivement un retour à la Paix en Ukraine et en souhaitant que cette nouvelle année soit pour vous toutes et tous, une année de réussite et de joie partagée avec vos proches.

Gérard THIELLAND.

Plan Local d'Urbanisme : PLUi

Le 7 juillet 2022, le Conseil Communautaire du Mâconnais-Tournaigeois a validé un projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce document est le fruit de plusieurs années de (diagnostics et d'élaboration) travail et de réflexion autour d'un projet commun à nos 24 Communes. (aux 24 communes du Mâconnais-Tournaigeois.) Il traduit les principes d'aménagement pour les 10 à 15 prochaines années.

Cet outil réglementaire a vocation à fixer les règles de construction et d'occupation des sols applicables au territoire couvert par notre Communauté de Communes. (du Mâconnais-Tournaigeois.)

Ce document n'est pas définitif et n'a pas encore la valeur d'un document d'urbanisme. Il pourra être amendé jusqu'à son approbation définitive, envisagée pour la fin d'année 2023.

Actuellement, la CCMT réceptionne les avis des personnes publiques associées que sont : l'Etat, la Région Bourgogne Franche-Comté, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Autorité Environnementale...

Vous souhaitez émettre un avis sur ce document, vous pouvez vous présenter à la Mairie ou adresser un mail : mairie.lacrost@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi de 10h - 12h et 14h à 17h

Mardi de 14h à 16h

Mercredi de 9h à 12h

et 14h à 16h

Jeudi de 14h à 16h



VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. N'hésitez pas à passer en Mairie pour toute information ou sur le site : www.mon.service-public.fr

VOUS VENEZ D'ARRIVER A LACROST : PENSEZ A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Stérilisation des chats errants

La commune s'engage depuis plusieurs années à faire procéder à la capture et à la stérilisation des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, préalablement à leur relâche dans les mêmes lieux. La Fondation 30 Millions d'Amis prend alors en charge les frais de stérilisation des chats errants à hauteur de 50 %. Si vous avez dans votre quartier des chats inconnus, n'hésitez pas à nous contacter.



Repas des Aînés

Le traditionnel banquet du Comité Consultatif des Aînés (anciennement nommé CCAS) a eu lieu le dimanche 4 Décembre. Quelques 78 convives ont pu apprécier la cuisine du chef Guillaume LAUBLANC du restaurant l'Auberge des Gourmets située au VILLARS. Ce fut un beau moment convivial et de retrouvailles. L'animation a été notamment assurée par les Baladins et des bénévoles. Les membres du Comité Consultatif des Aînés ainsi qu'une partie du conseil municipal ont assuré le service et la préparation de la salle des fêtes.



Et voici la recette de la mise en bouche de Marie-Claude :

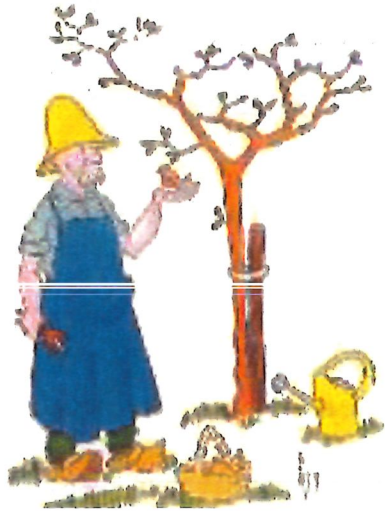
Patates douces et pois chiches.

Mixer 750 gr de patates douces avec 130 gr d'oignon
Rajouter 520 gr de pois chiches et 700 gr d'eau.
Cuire avec un cube de bouillon de légumes et 1 ou 2 cubes de bouillon de Volaille ou bœuf.
Mixeur à nouveau
Sel suivant convenance car les cubes apportent du sel.
Lorsque le velouté est cuit, servir avec de la crème fraîche.

Bon appétit !



Association « Les Croqueurs de Pommes »



L'association des Croqueurs de Pommes JURA BRESSE a pour but "La sauvegarde des variétés fruitières régionales méritantes en voie de disparition". Elle aide à la création de verger de sauvegarde et de vergers privés chez des particuliers. Vous trouverez les informations utiles sur leur site :

www.croqueursdepommes-jurabresse.fr

Notre verger pédagogique et l'installation d'une première ruche ont été réalisés après validation d'un représentant de l'association. Reste la création du rucher avec l'implantation de ruches de diverses origines.

Ce verger est composé de deux haies mellifères, une haie d'arbustes à petits fruits et de 16 arbres fruitiers de variétés anciennes.

Les Agents Communaux ont réalisé toutes les plantations fournies par Les Jardins de l'Arvoux.



LES SAPEURS-POMPIERS

BONNE & HEUREUSE ANNEE A TOUS !

C'est avec beaucoup de regret et d'amertume que je vous fais part de la fermeture du CPI de Lacrost dans le courant de l'année. Voici quelques explications concernant les sapeurs-Pompiers Volontaires de notre commune.

Ceci est dû à des contraintes organisationnelles du SDIS (Service Départemental Incendie et de Secours) que nous ne pouvons tenir.

En 2019, un audit a été fait et une classification a été donnée pour tous les centres de Saône et Loire. Il en découle entre autre, un classement à l'accès aux recyclages et formations.

Le centre de notre commune ne peut en bénéficier dans les premiers, mais sans cela, nous ne pouvons plus faire d'interventions. Et si nous ne faisons pas d'interventions, nous ne sommes pas prioritaires pour les formations !!!

Financièrement, le SDIS ne nous rémunère plus nos interventions et ne nous paie plus nos visites médicales imposées. Celles-ci sont pourtant obligatoires pour continuer à aller sur les interventions et aux formations !!! Très compliqué... L'année 2022 a été difficile à gérer...

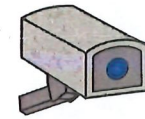
Le devenir de chaque sapeur-pompier restera un choix personnel quant à réintégrer un autre centre, partir en retraite ou démissionner.

Une page se tourne, mais nous n'oublierons jamais la reconnaissance et la bienveillance des habitants de notre commune.

Béatrice RONSAT-FICHET, Chef du Centre de Première Intervention de Lacrost.



Vidéosurveillance



Une étude a été réalisée en décembre dernier par les services de la Gendarmerie pour la faisabilité d'une vidéosurveillance au sein du village. Des caméras seraient installées sur les bâtiments communaux pour prévenir de nouveaux actes de vandalisme et de malveillance. Ainsi qu'aux entrées et sorties des voies principales de Lacrost pour permettre aux autorités d'avancer dans certaines enquêtes.

Des demandes de chiffrage et de subventions ont été rédigées.

Le Conseil Municipal décidera dans le courant de l'année, de la poursuite ou non de ce projet.

Le Sou des p'tits loups

NOËL DES ENFANTS

En prélude aux vacances de Noël, les enfants des écoles de Lacrost et Préty ont bénéficié d'une soirée festive le mardi 13 décembre. L'organisation de ce beau moment a été possible grâce à l'investissement collégial mené par l'association des parents d'élèves Le Sou des P'tits Loups (achats des cadeaux de Noël), par la mairie (prêt de la salle), épaulés par la participation des enseignants et du personnel de l'école, de l'Harmonie de Lacrost, des parents et sans oublier la participation toujours très remarquée du Père Noël !

Avant la venue de ce dernier, les enfants dirigés par leurs enseignants, puis les musiciens de la Lyre Agricole nous ont interprété des chants et mélodies de Noël. Lorsque tous ont entamé en chœur la traditionnelle chanson de Tino Rossi, la cloche a retenti à l'entrée de la salle et le Père Noël est venu à la rencontre des enfants. Cette arrivée a été accueillie en musique, dans une ambiance pleine de joie, d'émerveillement et d'excitation. Tous les enfants ont reçu un petit sac cadeau des mains du Père Noël qui a eu un mot pour chacun d'entre eux. Vin chaud et crêpes étaient ensuite proposés à la vente par l'association des parents d'élèves pour clôturer cette soirée pleine de bonne humeur.

Le secrétariat du Sou des P'tits Loups

